Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le 12/04/2023

ID: 059-215901281-20230405-202304D01-DE



## REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DU NORD**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ont pris part aux délibérations
19	19	16
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

**Date de Convocation** 30 mars 2023

**OBJET DE LA DELIBERATION** 

**ADOPTION DU** PROCES-VERBAL **CONSEIL MUNICIPAL** DU **15 FEVRIER 2023** 

CM 2023-04 D.01

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

la 12/04/2023

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Commune de Capinghem

## Séance du 5 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois le 5 avril, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents: C MATHON, MC. FICHELLE, A. TRICOIT, V PARABOSCHI, T. WIDHEN, S. DUMORTIER, V. DUCOURAU, G. TRAPASSO, G. OUDAERT, M. BILLOIR, J. BAUDOUIN, C. CABY, A. KIMOUR, J. AGNIERAY, K. UDRY, N. ROUBAUD

Absents excusés avec pouvoir: P. MOUCHON > pouvoir à T. WIDHEN, F. VAN LAETHEM>pouvoir J. BAUDOUIN,

Absents excusés sans pouvoir : F. TREDEZ

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 15 février 2023

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter. Il n'y a pas de modification à apporter.

Le Conseil Municipal, après délibération, APPROUVE, à l'unanimité le PV du 15 février 2023.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Antoine TRICOIT Secrétaire de séance

Christian MATHON, Maire de CAPINGHEM